



NOTE D'ORGANISATION

Animation Départementale

M9 - M11 - M13 - M15
FLEURET - ÉPÉE - SABRE

Date : Dimanche 3 Mai 2026

Lieu : Salle Olympie
126, Avenue des Anciens
Combattants
06210 Mandelieu-La-Napoule

Programme de la journée

Catégorie / Arme	APPEL	DERNIER APPEL	DEBUT
M15 Fleuret, Épée, Sabre	9h00	9h15	9h30
M13 Fleuret, Épée, Sabre	10h30	10h45	11h00
M11 Fleuret, Sabre	12h00	12h15	12h30
M 9 Fleuret, Sabre	14h00	14h15	14h30

Inscriptions :

par les clubs sur le site de la FFE au plus tard le mercredi 29 Mai 2026.

Droits d'engagement :

12 € par tireur à régler sur place.

Contact :

Le jour de la compétition :
Robert KRÖSS: 06 34 51 43 48

Une buvette fonctionnera toute la journée.

Arbitrage :

Inscription des arbitres selon la liste de convocation envoyée aux clubs par Maître Allan Pennachietti, pas de critère bloquant de nombre d'arbitres par nombre de tireurs sur l'extranet

Formule :

Selon règlement du comité départemental d'escrime 06 2025/2026 consultable sur le site: <https://www.cd06-escrime.fr/saison-2025-2026/documents/reglement-des-epreuves-de-jeunes>

Catégories M11 - M13 - M15

Un tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct.

Catégories M9

S'il y a moins de 25 tireurs, 2 tours de poules de 4 ou 5 tireurs.

Au-delà de 25 tireurs, il y aura un tableau mis en place, composé de chaque vainqueur du premier tour de poule (8 escrimeurs) ainsi qu'un second tour de poule pour le restant des compétiteurs.

Récompenses :

4 premiers de tireurs de chaque catégorie seront récompensés.

Tous les M9 seront récompensés.

Tenus et Armes :

Conformes au règlement du comité départemental d'escrime 06 2025/2026.

Licence FFE 2025/2026 valide.

Ordre et Discipline :

Conforme aux dispositifs de la FFE et au règlement départemental 2025/2026 (charte de bonne conduite).

Personnes Autorisées (Accès Strict)

L'accès au plateau est une zone technique réservée exclusivement aux acteurs directs du match en cours :

Profils

Tireurs

Arbitres

Maîtres d'Armes

Directoire Technique

Condition d'accès

Uniquement les tireurs appelés pour leur poule ou leur match.

Uniquement les arbitres affectés aux matchs en cours.

Uniquement lors des Tableaux (élimination directe).

Limité à un coach par tireur.

Présence ponctuelle uniquement pour la résolution de litiges ou problèmes techniques.

Uniquement dans les conditions décrites ci-dessus.

Les clubs doivent envoyer par e-mail à : marianne.savin@neuf.fr la liste des maîtres d'armes et coachs habilités à porter les brassards obligatoires pour accéder aux pistes.

En cas d'absence du maître d'armes, il y a la possibilité de désigner un coach jusqu'à 5 tireurs, 2 jusqu'à 10 puis 1 par tranche de 10 tireurs supplémentaires.

Salled'Escrime de Mandelieu

06.34.51.43.48

escrime_mandelieu@yahoo.fr

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol, pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs pendant la compétition.